

## Planification de la transition énergétique sur la Pointe du Cotentin : usages, représentations et projections

Dans le cadre d'un partenariat entre Sciences Po Rennes et la Commission nationale du débat public (CNDP), les étudiants du Master Concertation et Territoires en transition (CTT), ont été amenés à réaliser un travail de prospective participative sur la « Planification de la transition énergétique : ses usages, ses représentations et ses projections » sur la pointe du Cotentin. Les étudiants ont mis en œuvre deux méthodes complémentaires pour mener leur enquête : un questionnaire administré dans le Cotentin à 156 personnes ; ainsi qu'un ensemble d'entretiens pour traiter de la problématique suivante : **Quelles sont les différentes manières de définir la transition énergétique dans un contexte de multiplicité des usages des littoraux sur la Pointe du Cotentin ?**

### *PARTIE 1 : Les conflits d'usage du littoral*

Nous nous sommes d'abord penchés sur les conflits d'usage qui peuvent émerger de l'implantation d'un parc d'éoliennes *offshore* au large des côtes de la pointe du Cotentin. Il est premièrement ressorti de notre étude que le **paysage** naturel intact du territoire est un élément identitaire de la région. Parmi les personnes interrogées, 47% se disent défavorables à l'implantation d'éoliennes en mer sur le territoire, et le mot clé le plus cité pour justifier cette réponse est "le paysage". Les personnes enquêtées estiment que les éoliennes pourraient dégrader le paysage, et, ce faisant, porter atteinte à l'attractivité et au patrimoine du territoire connu pour sa "nature sauvage". L'implantation d'éoliennes en mer pourrait ensuite porter un coup à l'activité de la **pêche**, qui représente un important pourvoyeur d'emplois sur le territoire (20 000 emplois directs et indirects dans la Manche), en renforçant les tendances actuelles de diminution des stocks de ressources halieutiques déjà observables dans la dernière décennie, en raison des perturbations liées aux installations et aux potentielles ondes émises par ces parcs. De plus, certaines personnes craignent que l'implantation d'un tel parc vienne accentuer la réduction des zones de pêches accessibles, dans un contexte de tension des usages déjà existante dans l'espace maritime local et de restrictions légales (extraction de granulats, déminages des restes de la Seconde Guerre Mondiale, zones protégées Natura 2000, Brexit). Si une voie semble ouverte à la possibilité accordée aux pêcheurs d'avoir accès à l'intérieur des parcs éoliens, ceux-ci restent dubitatifs face à cette promesse et au manque d'études scientifiques en France. Enfin, il est question de **la disparité** de l'impact paysager et économique de l'éolien en mer qui pourrait impacter de manière inégale les communes littorales du territoire avec à la clé des asymétries de répartition du tourisme et de l'habitat.

## *PARTIE 2 : Une remise en cause de la gouvernance des projets énergétiques*

Dans un deuxième temps, nous nous sommes questionnés sur l'articulation entre la gouvernance nationale avec les contraintes locales et la manière dont a été perçue l'implantation des projets, notamment d'énergies renouvelables en France. Lors de l'administration du questionnaire et des entretiens, des acteurs de profils variés nous ont fait part d'une impression de verticalité des décisions, et par là-même d'un sentiment d'injustice concernant, par exemple, le fait que la Normandie soit considérée comme la « centrale électrique » de la France. La gouvernance des énergies est pour ces personnes marquée par une forme de centralité. Cela pose alors la question du modèle décisionnel à appliquer en vue de l'implantation d'énergies nouvelles et des dynamiques entre ces différentes échelles. En outre, tandis que l'IFOP avance que 75% des Français seraient favorables au nucléaire, ce chiffre s'élève plutôt à 52% dans le cadre de notre enquête, alors même que la présence de centrales nucléaires sur le territoire et de la potentielle dépendance économique des habitants de ce secteur aurait pu faire envisager le contraire.

## *PARTIE 3 : Des conceptions divergentes de ce que doit être la transition énergétique*

Nous avons pu constater au cours de nos enquêtes une diversité de conceptions de la transition énergétique. En questionnant les enquêtés autour des différentes options en termes de production d'électricité, nous avons dégagé plusieurs tendances : **l'énergie solaire** arrive en troisième place des énergies renouvelables à développer en priorité selon les répondants à notre questionnaire. Les panneaux photovoltaïques dérangent moins nos répondants, esthétiquement parlant, que l'éolien en mer. **L'efficacité du nucléaire** a souvent été soulignée, notamment en remettant en cause celle des éoliennes *offshore*. Toutefois, lorsque l'on a demandé aux enquêtés ce que représentait le nucléaire pour eux, les termes de pollution et de déchets ont été les plus récurrents. Quant aux **éoliennes en mer**, ce sont principalement leurs impacts sur la biodiversité qui suscitent des inquiétudes. Au-delà des considérations autour d'une énergie "idéale" prioritaire à développer, nous avons pu distinguer différentes représentations de ce que doit être la transition énergétique : **une première représentation** repose sur une substitution des énergies fossiles et du nucléaire par les énergies renouvelables. En effet, 51% des enquêtés opposés au nucléaire sont favorables à l'implantation d'éoliennes en mer. Ce chiffre, finalement peu élevé, implique que les autres 49% des personnes opposées au nucléaire ne sont pas forcément favorables à l'éolien *offshore*. **Une seconde représentation**, plus marquée cette fois, est la volonté d'aller vers un mix énergétique diversifié, sans forcément rejeter le nucléaire. Parmi les énergies renouvelables à développer en priorité, les éoliennes en mer sont l'option la plus mise en avant par les personnes interrogées (45 %), suivi par l'hydrolien (32 %). Une troisième représentation mise en avant par les personnes interrogées est celle d'une transition énergétique tendant vers la **sobriété** : une majorité des personnes revendiquent en effet une réduction des consommations d'énergie et de gaspillage.